

N°41 – 7 novembre 2013



ANIMATEURS FILIERE

Céréales à paille

DESIRE Sylvie / FDGDON 64

s.desire@pa.chambagri.fr

Suppléance : ARVALIS

a.carrera@arvalisinstitutduvegetal.fr

Mais

MOUQUOT Philippe / CDA 33

p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance : FDGDON 64 / ARVALIS

s.desire@pa.chambagri.fr

a.peyhorgue@arvalisinstitutduvegetal.fr

Oléagineux

VOGRINCIC Christophe / CETIOM

vogrincic@cetiom.fr

Prairies

MAHIEU Patrice / CDA 64

p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication :

Dominique Graciet,
Président de la Chambre régionale
d'agriculture d'Aquitaine
Cité mondiale
6, Parvis des Chartrons
33075 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 01 33 33
Fax 05 57 85 40 40
<http://www.aquitainagri.org/>

Supervision :

DRAAF / Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine
51, rue Kiéser
33077 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 00 42 03
<http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/>



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine Grandes cultures sont les suivantes : ARVALIS Institut du Végétal, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETIOM, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCEA SFA, Groupe Maïsadour, Horti Services SARL, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Charançon du bourgeon terminal** : Risque toujours élevé sauf pour les parcelles protégées après le 20 octobre. Attention, tous les secteurs ne sont pas concernés.
- **Altises (adultes)** : Risque uniquement dans les parcelles tardives. Il concerne moins de 5% des cas où la surveillance doit être maintenue jusqu'au stade 3 feuilles.
- **Larves défoliatrices** : Risque faible. A surveiller jusqu'au stade 6 feuilles.
- **Mouche du chou** : Localement présente mais risque globalement faible.

Céréales à paille

- **Limaces** : Les conditions climatiques sont très favorables à l'activité des limaces. Surveillez attentivement vos parcelles dès la levée.
- **Pucerons d'automne** : Les températures douces du mois d'octobre ont favorisé leur activité. Leur présence est à surveiller régulièrement dès la levée.
- **Cicadelles** : Surveillez leur activité, surtout si les conditions climatiques deviennent plus sèches.

Colza-Édition Midi-Pyrénées & Aquitaine

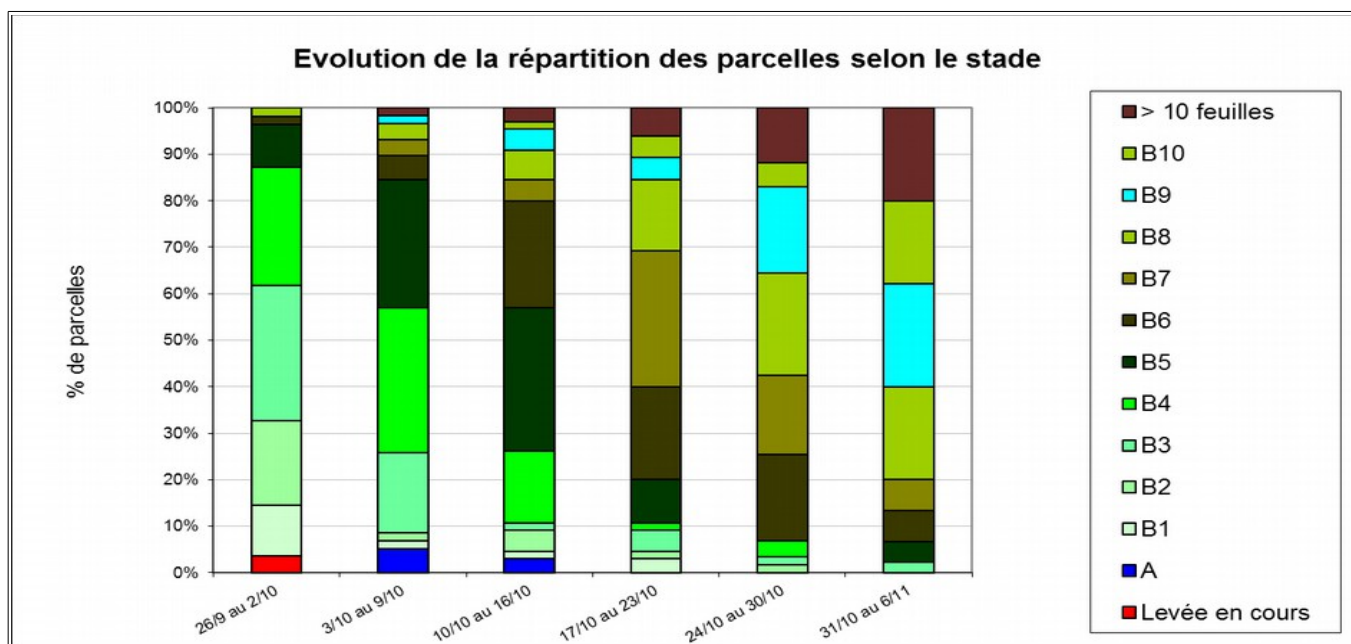
Le réseau Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) comporte actuellement 78 parcelles. Au cours des sept derniers jours, 45 de ces parcelles ont fait l'objet d'une observation.

• Stades phénologiques et état des cultures

Le retour des précipitations des derniers jours est profitable à la plupart des colzas, notamment dans les sols les plus superficiels.

Les stades s'échelonnent du stade 3 feuilles (stade B3) à plus de 10 feuilles (> B10) pour les parcelles les plus avancées.

A ce jour, pratiquement toutes les parcelles ont dépassé le stade B3 (3 feuilles) et plus de 87% le stade B6 (6 feuilles).



• Charançon du bourgeon terminal (CBT)

Le niveau des captures de CBT est globalement en baisse sur l'ensemble du réseau depuis les dernières observations.

Globalement, 58% des cuvettes relevées cette semaine enregistrent toujours une activité (contre 74% la semaine passée).

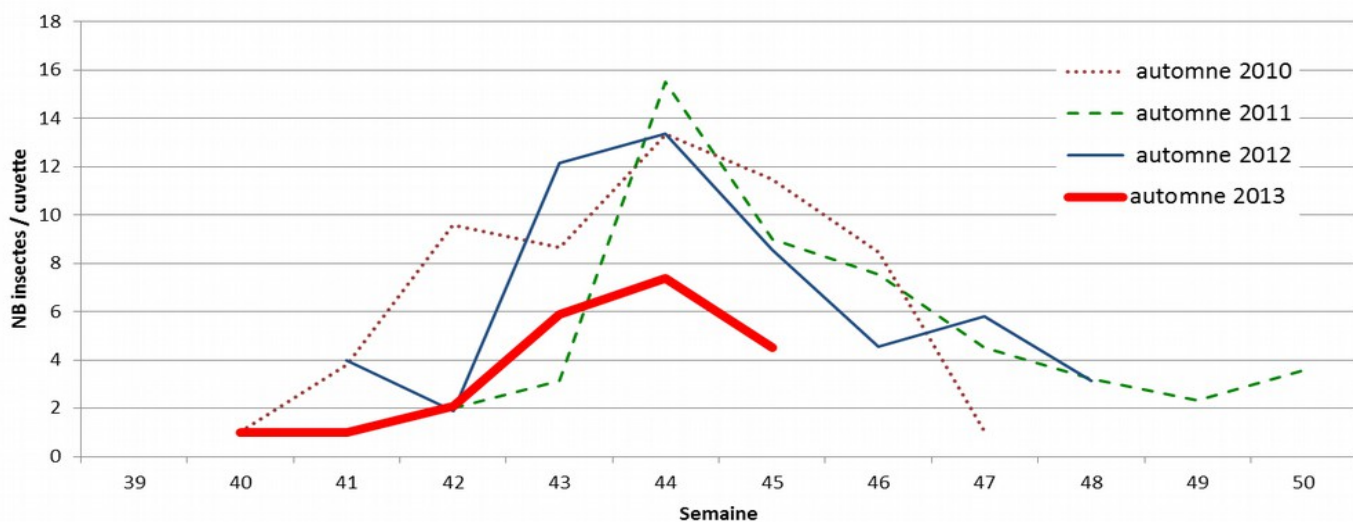
La fréquence de parcelles avec un nombre de captures significatif (supérieur à 5 insectes par cuvette) est également en baisse et ne représente plus que 16% des situations (contre 28% la semaine passée).

Tous secteurs confondus, sur les quatre dernières semaines, 80% des cuvettes ont enregistré des captures (Cf. carte) avec notamment une pression plus importante sur Midi-Pyrénées.

La Gironde et la zone frontalière entre les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées et le Gers semblent à peu près les seules zones plutôt indemnes d'insectes.

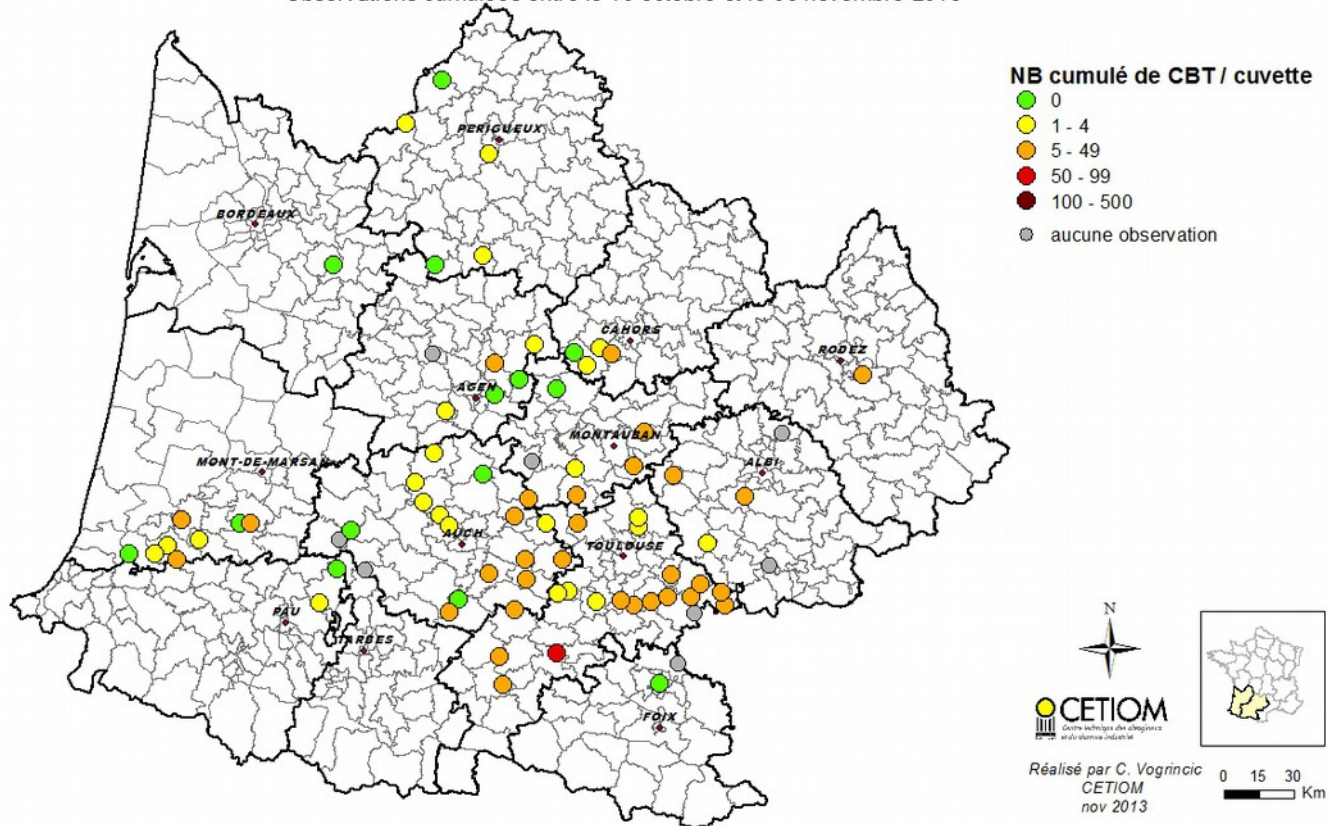
Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT/ cuvette (hors valeurs nulles)
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Midi-Pyrénées



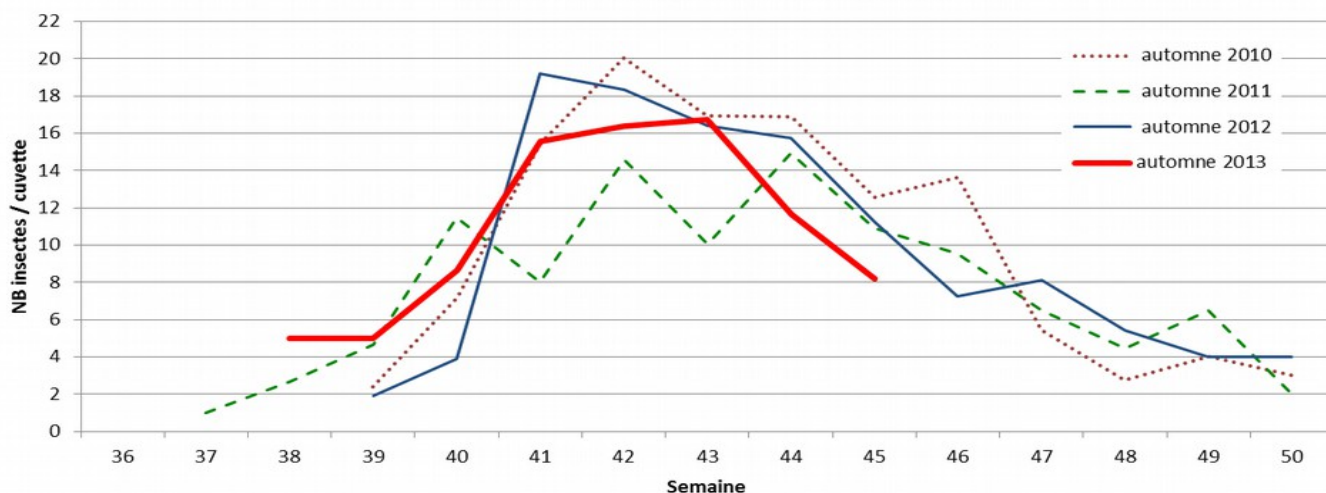
Réseau BSV colza Aquitaine, Midi-Pyrénées 2013-2014 Piégeages Charançon du Bourgeon Terminal (CBT)

Observations cumulées entre le 10 octobre et le 06 novembre 2013



Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles)
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Midi-Pyrénées



Période de risque : Du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. **Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).**

Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Évaluation du risque : Le risque reste toujours élevé, sauf pour les parcelles protégées après la fin de la semaine 42 (20 octobre). Il concerne maintenant la plupart des secteurs du Sud-ouest (en dehors de la Gironde et de la zone frontalière des Pyrénées-Atlantiques avec le Gers et les Hautes-Pyrénées). Ce risque est d'autant plus important que les colzas sont peu développés.

- **Altise d'hiver ou grosse altise (adulte)**

Près de 2/3 des parcelles signalent toujours la présence d'insectes dans les cuvettes. Le nombre moyen de captures poursuit sa baisse.

Période de risque et **seuil de nuisibilité** : Cf. BSV N°5

Évaluation du risque : Le risque lié à la prise d'alimentation (destruction de feuilles) ne concerne plus que les rares parcelles n'ayant pas encore dépassé le stade 3 feuilles. **Sur le réseau, 2% des parcelles sont encore concernées par le risque grosse altise adulte.**

Attention, pour les levées à partir de début octobre (près d'1/4 des parcelles !), le seuil bas de 3 pieds sur 10 avec morsures doit être appliqué. Observez très attentivement vos parcelles.

- **Larves défoliatrices (tenthrède de la rave, piéride du chou, *héliothis...*)**

L'activité des larves défoliatrices se maintient toujours sur environ 5% parcelles (64, 40 et 82), mais du fait de l'avancée des stades (souvent > stade B6), aucune parcelle du réseau ne dépasse à ce jour le seuil de nuisibilité (25% de la surface foliaire détruite).

Période de risque : Depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles compris.

Seuil de nuisibilité : Il correspond à 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

Évaluation du risque : Risque faible à ce jour. Il ne concerne que 15% des parcelles du réseau. A surveiller jusqu'au stade 6 feuilles.

- **Mouche du chou**

Quelques situations, en dehors du réseau, sont signalées localement (Gers, Haute-Garonne et Tarn). Globalement les dégâts restent superficiels au niveau du pivot, mais sur une parcelle (Gers), les dégâts vont jusqu'à la section totale du pivot.

Éléments de biologie :

Les dégâts sont provoqués par les larves (asticots blancs) qui finissent par disparaître au bout de 20 à 30 jours en moyenne après leur arrivée. Les larves s'alimentent en creusant des galeries ouvertes dans les racines, qui peuvent finir par pourrir.

La nuisibilité dépend beaucoup de l'intensité de l'attaque. Selon le nombre de larves par plante et le stade de la plante, le pivot est plus ou moins largement entamé.

C'est uniquement lors d'attaques importantes, qui ont lieu ponctuellement, que les dégâts sont significatifs. Dans la majorité des cas, on observe un faible taux de plantes atteintes, ou des galeries assez superficielles qui se cicatrisent avant l'hiver : le pivot n'est pas gravement atteint. Les plantes peuvent être plus ou moins affaiblies pour la suite du cycle, mais les pertes sont très faibles ou nulles.



Photo : Dégâts de larves de la mouche de chou

Période de risque : Le colza est sensible jusqu'au stade B4, quand le pivot devient suffisamment lignifié et résiste mieux aux attaques de larves. A partir du stade B5 la nuisibilité chute fortement.

Seuil de nuisibilité : Il n'existe pas de seuil de nuisibilité. La gravité des attaques de mouche du chou est très généralement faible ou nulle.

Évaluation du risque : Le risque est globalement faible, hors situation exceptionnelle.

Céréales à paille

Le réseau de parcelles de références céréales à paille est en cours de mise en place sur la région Aquitaine. **Il est prévu pour la campagne 2013-2014, un suivi sur 20 parcelles de blé tendre d'hiver, 4 parcelles d'orge d'hiver et 3 parcelles de triticale.** Au printemps, pour compléter le dispositif, une dizaine de parcelles de blé tendre d'hiver supplémentaires feront l'objet de notations des maladies du feuillage. En plus des informations obtenues sur ces parcelles, des données plus globales sur l'état sanitaire des céréales pourront être ajoutées par secteur via des observations ponctuelles de parcelles hors réseau.

• Stade phénologique et état des cultures

Sur la région Aquitaine, une première vague de semis de céréales à paille a débuté dernière décennie d'octobre jusqu'à la Toussaint. Les semis se sont déroulés dans de bonnes conditions et les levées favorisées par l'alternance de soleil et averses ont été rapides, environ 7-8 jours.

Les pluies soutenues, depuis le début du mois de novembre, ont stoppé l'avancée des travaux de semis des céréales à paille. Les parcelles restant à semer en céréales à paille sont celles majoritairement implantées en maïs et même tournesol. Les récoltes de tournesol sont bien avancées, mais il reste beaucoup de maïs sur pied à ce jour.

Sur la région Aquitaine, suivant les secteurs l'avancée des semis est très irrégulière et dépend fortement du précédent. Les semis peuvent aller jusqu'à 80% sur les parcelles ayant comme précédent une culture d'hiver. Pour les parcelles avec comme précédent du tournesol, 40 à 45% ont été emblavées et pour les parcelles, avec comme précédent du maïs l'avancement est plus faible puisqu'il se situe entre 0 et 20%.

Pour les parcelles déjà semées, le stade des céréales à paille varie de levée à 3 feuilles sur la région.

• Limaces

Les **conditions climatiques** actuelles (hygrométrie élevée et températures moyennes à 11-12°C) sont **très favorables à l'activité des limaces.**

Des dégâts importants sont signalés sur céréales fourragères dans le nord de l'Aquitaine (nord Lot-et-Garonne) et ceux malgré l'application de protection.

Surveillez régulièrement vos parcelles dès la levée et jusqu'au stade fin tallage.



*Dégâts de limaces sur graminée
(Photo INRA)*

Période de surveillance : De levée à fin tallage.

Seuil de nuisibilité :

- * avec piégeage : A partir de 5 à 6 limaces par m² les dégâts provoqués peuvent avoir une incidence sur le peuplement, au-delà de 16 limaces par m² le risque est élevé.
- * sans piégeage : 20% des plantules attaquées après la levée.

Rappel sur les facteurs favorables à l'activité des limaces

- ✓ Historique de la parcelle : parcelles fréquemment attaquées par les limaces les années précédentes.
- ✓ Type de sol : sol argileux, limons-argileux et argilo-calcaires, motteux, pierreux offrant des abris aux limaces.
- ✓ Précédents : colza, céréales d'hiver ou des cultures pluriannuelles (jachère, prairie...) favorisant le maintien de l'humidité du sol au cours de l'été.
- ✓ Une végétation durant l'interculture très développée.
- ✓ Travail du sol : superficiel avec présence de pailles ou résidus de cultures.
- ✓ Environnement : proximité de friches, bois, bas fonds ou autres cultures sensibles.
- ✓ Date de semis : semis précoces offrant une plage d'action plus longue pour les limaces.
- ✓ Un développement lent de la culture.

- **Pucerons d'automne vecteur de la jaunisse nanisante de l'orge**

Les températures chaudes du mois d'octobre ont été favorables à l'activité des pucerons. Les pluies enregistrées depuis le début du mois de novembre ont pu freiner leur activité mais les températures restées en moyenne à 10-11°C leurs sont restées favorables.

Surveillez vos parcelles dès la levée, surtout celles semées précocement et sans protection de semences.

Période de surveillance : De levée à début tallage.

Seuil de nuisibilité : 10% des pieds porteurs d'au moins un pucerons OU présence de pucerons pendant plus de 10 jours sur la parcelle et e quel que soit le niveau d'infestation.

Rappel sur la biologie, les facteurs favorables à l'activité des pucerons et les méthodes d'observations



R. padii
Photo : FDGDON 64



Symptômes de JNO
Photo : DRAAF-SRAL Pays de Loire

Les pucerons présents en automne sur les cultures d'hiver peuvent être vecteur de virose, comme le virus BYDV provoquant la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) sur blé, orge et avoine.

La transmission du virus par les pucerons se fait en automne (lors de la prise de nourriture), les symptômes de la JNO, eux, ne seront visibles qu'au printemps (mars-avril). A l'apparition des symptômes, il n'y a aucun moyen de lutter contre. Seule une régulation du vecteur, c'est à dire des pucerons en automne, limite le risque de transmission des viroses en automne.

Il est donc important de surveiller les populations de pucerons en automne en effectuant des comptages régulièrement sur 5 placettes de 10 plantes consécutives.

Il est aussi possible de mettre en place des plaques engluées jaunes (Cf. paragraphe cicadelle) ou des cuvettes jaunes (type cuvette colza), pour déterminer la période d'arrivée des pucerons et ensuite réaliser des comptages directement sur la parcelle.

Les facteurs favorables :

- ✓ les semis précoces, offrant une plage d'action plus longue aux pucerons,
- ✓ des conditions climatiques douces en automne et en hiver,
- ✓ des repousses de céréales, la proximité de jachères, de maïs, qui peuvent servir de réservoir.

- **Cicadelle (*Psammotettix alienus*) vecteur de la maladie des pieds chétifs**

Comme pour les pucerons, les conditions climatiques ont été favorables en octobre, le retour de températures plus clémentes en fin de semaine devrait favoriser leur développement.

Surveillez attentivement vos parcelles dès la levée et ceux jusqu'au stade 3 feuilles.

Période de surveillance : De levée à 3 feuilles (octobre à décembre environ).

Seuil de nuisibilité : 30 captures hebdomadaires sur pièges englués jaunes.

Rappel sur la biologie, les facteurs favorables à l'activité des cicadelles et le dispositif de piégeage

La cicadelle, *Psammotettix alienus*, est elle aussi vectrice d'un virus (le WDV) provoquant la maladie des pieds chétifs. Comme pour la JNO, le virus est transmis en automne lors de la prise de nourriture des cicadelles mais les symptômes ne sont visibles qu'à la reprise de la végétation (fort tallage, plantes naines, feuilles décolorées).

L'observation de cet insecte doit donc être faite en automne à l'aide de pièges (plaques engluées jaunes) pour surveiller son activité.

Les facteurs favorables :

- ✓ les semis précoces, offrant une plage d'action plus longue aux cicadelles,
- ✓ des journées chaudes, sans vent,
- ✓ la présence de bois, haies lui servant d'abris,
- ✓ des parcelles caillouteuses,
- ✓ une exposition des parcelles au sud.

Le dispositif de piégeage :

Disposer une plaque chromatique jaune engluée de format A4 au sol (sur un support incliné de préférence, Cf. photo) à environ 30 à 40 mètres de la bordure du champ.

Compter chaque semaine les cicadelles (uniquement *P. alienus*) présentes sur la plaque.

Renouveler la plaque chaque semaine.

Le suivi se fait tant que les conditions climatiques sont favorables aux cicadelles (temps chaud et ensoleillé). Les comptages s'arrêtent si pendant 2 semaines consécutives aucune cicadelle n'a été capturée.



Psammotettix alienus
Photo : A. Ramel
(aramel.free.fr)



Plaquette engluée
Photo : Arvalis

Prochain bulletin céréales à paille prévu le 5 décembre 2013

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".